

LE SOUTIEN AUX ÉLÈVES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE EN FRANÇAIS : LES ADAPTATIONS DIDACTIQUES

par Julie Myre-Bisaillon

Dans le cadre d'un projet de recherche subventionné par le programme Persévérance et réussite scolaire (FQRSC - MELS), la chercheuse Julie Myre-Bisaillon s'intéresse aux adaptations didactiques qu'il est possible de mettre en place pour mieux soutenir les élèves présentant des difficultés d'apprentissage en lecture, en écriture et en communication orale et qui sont intégrés à la classe ordinaire au primaire ou au secondaire. Ce projet, qui effectue une recension des écrits sur les adaptations didactiques, permet de faire état de propositions qui s'adressent aux enseignants des classes ordinaires qui reçoivent des élèves en difficulté. Parfois, même après avoir bénéficié d'interventions précoces adaptées et de soutien orthopédagogique, certains jeunes ont des difficultés persistantes qui nécessitent non pas des interventions de natures correctives, mais des adaptations à même la classe ordinaire, propices à faciliter à la fois l'intégration des élèves et le travail des enseignants.

Dans un contexte d'intégration ou d'inclusion, il existe une multitude de voies pour modifier le curriculum ou les différentes activités d'enseignement afin d'aider l'enseignant à répondre aux besoins individuels des élèves en difficulté et améliorer ainsi leurs chances de réussite. L'adaptation de l'enseignement se définit comme « un processus qui consiste à prévoir, au moment de la planification, l'ensemble des moyens à prendre pour permettre aux élèves qui manifestent des besoins particuliers de réaliser les apprentissages reliés aux objectifs des programmes d'études officiels »¹. Dans le projet en cours, il s'agissait de recenser des mesures de nature didactique qui visent à modifier – et non à transformer radicalement – les pratiques enseignantes.



Photo : Denis Caron

Certaines adaptations, dites *adaptations générales*, s'adressent davantage à un groupe de plusieurs élèves en difficulté et sont mises en place dès que l'enseignant ressent le besoin de différencier son enseignement. Aussi appelées *adaptations de routine*, elles sont celles qui touchent à l'orientation du groupe-classe, celles qui englobent le matériel, les arrangements et les dispositions du groupe. Le recours à l'apprentissage coopératif et le tutorat entre pairs dans le but de tenir compte des spécificités de chacun des élèves sont des exemples de ce type d'adaptation. Les *adaptations spécialisées*, qui sont plus particulièrement visées dans ce projet, s'adressent quant à elles à des élèves qui ont des difficultés particulières à traiter un contenu d'apprentissage si on ne leur fournit pas une aide spécifique. Elles sont définies en fonction de la difficulté d'un élève à comprendre ou à

maîtriser un contenu scolaire. Un exemple de ce type d'adaptation serait la lecture à haute voix, par l'enseignant, des instructions concernant une tâche en sciences humaines ou en mathématiques, à un élève qui a des difficultés prononcées en lecture. Ainsi, dans le présent projet, on s'intéresse à des adaptations qui pourraient faciliter le travail des enseignants qui doivent intervenir auprès d'élèves en difficulté à l'intérieur de la classe ordinaire. Les adaptations jusqu'ici recensées s'adressent surtout aux élèves qui présentent des difficultés en lecture et en écriture.

M^{me} Julie Myre-Bisaillon est professeure au Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale, à l'Université de Sherbrooke.

1. LEGENDRE, Rénald, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993.